

Projet de fonctionnement du dispositif ULIS (éléments inclusifs du projet d'établissement)

1. Cadre législatif : Enjeux et fondements de l'école inclusive.

- ▣ **Loi de 2005** pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" a pour objectif une meilleure insertion dans la société française des personnes handicapées. La personne handicapée a donc le droit de prétendre au **principe d'accessibilité**. Ce n'est donc plus aux élèves handicapés de s'adapter à l'école mais c'est à l'école de s'adapter à eux.
- ▣ **La circulaire de 2010** remplace les **UPI** (Unité Pédagogique d'Intégration) par les **ULIS** (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). On passe alors du concept d'intégration à celui d'inclusion. Les ULIS sont ainsi créées pour tous les Elèves en Situation de Handicap (ESH) qui reçoivent un **enseignement adapté de la part du coordonnateur**, pas nécessairement au même moment, que cet enseignement ait lieu **en situation de regroupement** ou **dans la classe de référence**. »
- ▣ **En 2013, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république** introduit pour la première fois le **principe d'inclusion scolaire** et engage tous les acteurs dans une nouvelle conception de la scolarisation des ESH.
- ▣ **En 2015, la circulaire sur les ULIS** précise leur fonctionnement. Ce sont des « dispositifs ouverts œuvrant dans le sens de **l'accessibilité pédagogique** afin de donner à tous les moyens de progresser, en mobilisant des **pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées**, grâce notamment aux outils et ressources numériques. »
- ▣ **La Circulaire de rentrée 2019 « Pour une École inclusive (EI) »** ainsi que **La loi « Pour une école de la confiance »** ont pour ambition **d'assurer une scolarisation de qualité** à tous les élèves de la maternelle au lycée à travers la **prise en compte de leurs singularités** et de **leurs besoins éducatifs particuliers**.

2. Présentation du dispositif

- *Composition du personnel*
 - **Enseignante spécialisée**, coordonnatrice ULIS en poste sur le dispositif depuis 2016.
 - **AESH-co (collective)** en poste sur le dispositif depuis 2018
- *Rôle de l'AESH-co*

En ULIS-TSLA, l'AESH se voit confier 2 des 3 grandes missions de la circulaire de 2017 concernant ses missions :

2.2. Accompagnement des élèves dans l'accès aux activités d'apprentissage

2.3. Accompagnement des élèves dans les activités de la vie sociale et relationnelle

○ **Dans la classe de référence**

- Soutenir l'élève dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite.
- Assister l'élève dans l'activité d'écriture et la prise de notes, quel que soit le support utilisé ;
- Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque sa présence est requise.
- Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance de l'élève et de l'environnement ;
- Favoriser la communication et les interactions entre l'élève et son environnement ;

● *Rôle de l'enseignante spécialisée*

- 50 % du temps : je travaille à partir des objectifs fixés par mes collègues selon leur programme / programmation. On travaille sur des compétences scolaires : sur du contenu scolaire.
- 20 % du temps, je travaille sans lien avec mes collègues : à partir des projets / besoins de l'élève (pour redonner du sens aux apprentissages), mais aussi je fais un créneau d'1h / semaine sur l'orientation dès la 4ème.
- 30 % du temps, je travaille sur les stratégies de compensation pour chaque élève : analyse fine de leurs besoins selon leur profil cognitif et mise en place des solutions qui engagent une volonté + action de l'élève. Ces stratégies de compensation touchent très souvent le métier d'élève (comment s'organiser, comment ranger, comment se concentrer, s'apaiser, lire efficacement, demander de l'aide...). Le but de ce travail est de servir le métier d'élève car il vise le transfert de ses savoirs-être dans sa classe de référence.

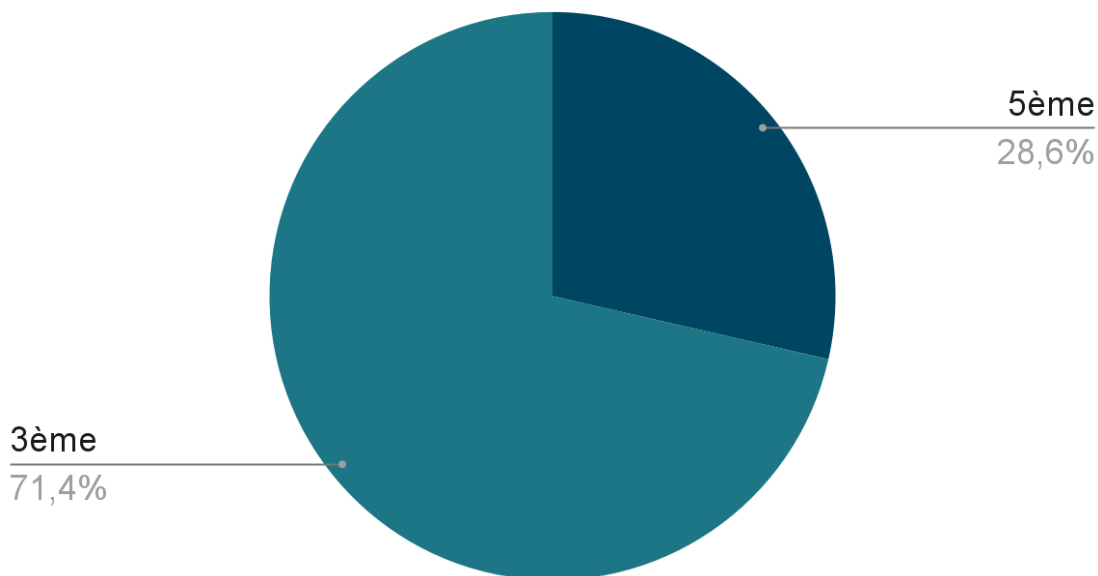
En complément de ses missions quotidiennes, viennent s'ajouter les missions suivantes :

- Analyse du fonctionnement des élèves, de leur style cognitif afin d'établir des projets individualisés basés sur les besoins des élèves.
- Travailler en coopération avec mes partenaires : les

- Le travail d'organisation de tous les temps forts de l'année : évaluations, dispositifs divers (devoirs-faits, AS sport), rencontres trimestrielles (familles et enseignants), la préparation des bulletins et des conseils de classe, projets PAME au service du climat scolaire...

- Effectif : 14 élèves

Répartition des élèves par niveaux de classe



- Modalité de répartition des jeunes en cas d'absence

Les élèves sont dans le regroupement ULIS entre 2h et 7h par semaine, la moyenne se trouvant autour de 4h par semaine. Autrement dit, l'inclusion est très forte et des temps de regroupement viennent en appui des enseignements généraux. Lorsque je suis absente, les élèves retournent dans leur classe de référence sauf pour les matières sur lesquelles ils ont été enlevés comme souvent l'art ou la musique. Ainsi, ils sont préservés d'éventuelles angoisses quant à un retour inopiné dans une matière qu'ils ne suivent plus et qui les met dans une relative fragilité psychologique. Dans ce cas précis, ils vont soit en salle d'étude (s'ils ont un cours après) soit, ils sont libérés.

3. Liens avec le projet d'établissement

Axe du projet d'établissement 2022-2025	Actions mises en œuvre dans le dispositif et dans le collège
1. Améliorer la prise en charge de l'hétérogénéité scolaire	Évaluer autrement. Évaluation adaptée avec notation aménagée. Evaluation orale / en ULIS / en respectant les préconisations du PPS de chaque EBEP.
2. Améliorer le climat scolaire	École inclusive : poursuivre les actions de sensibilisation auprès de l'équipe éducative Déployer les actions du programme PHARE en tant que membre de l'équipe PHARE : Participer à la journée NAH / Recruter et former des ambassadeurs « anti-harcèlement » 5è / 4è / 3è. Accompagner l'équipe éducative dans la détection et la prise en charge des élèves concernés.
3. Maintenir l'ouverture culturelle, scientifique et technique pour la réussite de chacun	Aboutir à la mise en place du parcours avenir sur l'ensemble du cycle : participation aux différents projets proposés sur le territoire : Duoday, projet VACLE, Forum des métiers, Métierama...

4. Modalités d'échanges

Partenaire	Modalité d'échange (forme et périodicité)
Enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap	Une ESS dans l'année, <i>a minima</i> . Appels et échanges par mail et par téléphone dans les deux sens
Médecin Scolaire	Visites programmées pour tous les 3èmes en janvier-février : le médecin émet un avis concernant les vœux d'orientation et/ou pose parfois des contre-indications
Parents	Visites trimestrielles pour définir le projet de chaque élève et réguler le suivi de celui-ci Rencontre lors des ESS Appels et échanges par mail et par téléphone dans les deux sens Proposition d'accompagnement des familles au salon des métiers sur Marseille Proposition d'accompagnement pour les JPO des lycée-Pro Aide administrative pour les demandes d'aménagements des épreuves
Partenaires de soins	Appels et échanges par mail et par téléphone dans les deux sens Préparation conjointe des ESS
Psy-EN	Rencontres en début d'année pour tous les entrants et pour les projets d'orientation (PO) des 3 ^{ème} + des 4 ^{ème} Préparation conjointe des ESS pour certains élèves
Vie scolaire	Rencontre en début d'année avec l'équipe du BVS pour présenter le profil des élèves du dispositif Envoi par mail à la CPE de mon EDT afin de vérifier la présence des élèves du dispositif si absence du coordo Passages fréquents du coordo au BVS afin de fournir aux AED les EDT modifiés des élèves Rencontres et échanges réguliers avec les AED référents pour : <ul style="list-style-type: none"> - le suivi des élèves sur les plans psychologique, social et relationnel. - la préparation conjointe des équipes éducatives
Equipe pédagogique	Une rencontre proposée au PP en début d'année afin de mettre en place le PI de chaque EBEP Une rencontre avec l'infirmière en début d'année En lien avec l'assistante sociale en fonction des situations
Equipe de direction	Rencontre lors de la semaine de pré-rentrée pour présenter le dispositif et ses enjeux Rencontres trimestrielles pour faire le point sur mes missions de REI et de future coordonnatrice EBEP Participation à l'entretien concerté de janvier pour les 3ème en lien avec les familles
Equipe des AESH	Réunion de pré-rentrée pour veiller à la mise en place des PPS des EBEP Échanges réguliers sur l'accompagnement des EBEP et RDV individuels proposés sur planning Participation ponctuelle à la réunion hebdomadaire des AESH pour faire vivre des échanges de pratiques et mener un travail collaboratif. Échanges via Pronote

5. Évaluation

- Bulletins scolaires

Oui, trimestriels.

- Modalités de passation des évaluations

Les évaluations se font en classe de référence avec la possibilité de faire venir l'AESH quand l'élève le demande. Quand l'AESH est indisponible, certains élèves ont la possibilité de faire leur évaluation en ULIS (principalement les élèves ayant un petit niveau de lecture ou de compréhension des consignes). D'autres ont parfois besoin de refaire leur évaluation en ULIS car la note n'est pas satisfaisante.

- Articulation entre évaluation au sein du dispositif et évaluation dans la classe de référence

Pour les élèves qui ne suivent ni les maths ni le français en classe de référence, j'évalue uniquement par compétence et de façon formative, voire formatrice le plus souvent.

Autrement, pour toutes les matières suivies en inclusion, les évaluations sont faites par les enseignants du secondaire ; et lorsqu'ils me le demandent, ou lorsque les notes sont trop en deça de la moyenne, j'y ajoute ma touche d'enseignante spécialisée.

6. Projet commun

Nous avons plusieurs projets fédérateurs :

- 1) Je suis membre de l'équipe pHARe (lutte contre le harcèlement) depuis la rentrée 2022.
- 2) Je suis partenaire des projets culturels mis en place par Mme Korichi, la professeur documentaliste tels que " Collège et cinéma" et les sorties théâtre.
- 3) Je collabore avec Mme Rieu, professeur d'EPS à la mise en place d'un atelier handi-citoyen pour les JO du collège.
- 4) Je coordonne le projet de sensibilisation au handicap mis en œuvre par l'association DCTLM 13 (Différent... comme tout le monde) et travaille avec les PP de 5ème à la préparation de la sortie au conseil régional pour toutes les classes de 5ème.